

Conditions liées aux Contrats Recruté Local/et RL Extérieur à la Jordanie

	Recruté Local	Titulaire Non Résident	observations
Rémunération à l'embauche	Grille 1/Echelon suivant expérience	Grille 1/Echelon 5	
Prime de déménagement 1	2300 JOD + 200 JOD/enfant		- Pour le 1 ^{er} contrat mené à son terme (remboursement en cas de rupture) -Versée en 1 seule fois à l'arrivée dans le pays
Billet d'avion 1	1 A/R par an pendant 3 ans pour l'agent et sa famille plafonné à 550JOD/personne		sur présentation de facture
Permis de travail Carte de résident (si nécessaire)	400 JOD en moyenne 30 JOD		A la charge de l'employeur
- Assurance maladie locale	famille: 31jod/mois individuel : 8jod/mois		Cette somme correspond à 20% du montant à la charge de l'employé. Les autres 80% sont à la charge de l'employeur
- CFE (uniquement pour les personnels français)	environ 40JOD/trimestre		
Caisse de retraite locale obligatoire (prélevée à la source)	14.25% du salaire de base à la charge de l'employeur 7,5 % du salaire de base à la charge de l'employé		Cotisations récupérables au départ définitif du pays (l'employé effectue les démarches nécessaires auprès de la caisse avec, si besoin est, l'aide du LFA)
Frais de scolarité	75% de réduction sur les frais de scolarité des 2 premiers enfants et 50% pour les autres		Si le conjoint ne perçoit pas d'indemnité
<u>Impôt sur le revenu (prélevé à la source) :</u>			
- 6 premiers mois (non-résident pour l'administration fiscale)	Entre 7 et 10% du salaire		
- à partir du 7ème mois (statut de résident fiscal)	Taux ajusté à la situation réelle du salarié (régime + favorable que les 6 1ers mois)		

1 Pour le recrutement HORS JORDANIE UNIQUEMENT, les candidats accompagnant leur conjoint expatrié ou résident sont considérés comme recrutés dans le pays et ne bénéficient pas de ces avantages.